



LETTRE PASTORALE
UN SYNODE DIOCÉSAIN
1987



Lettre à l'Église d'Edmundston sur le Synode diocésain.

À vous prêtres, religieux, religieuses et fidèles
du diocèse d'Edmundston
qui êtes Église de Dieu le Père et de son Fils Jésus-Christ,
Paix et Joie dans le Seigneur
de la part de votre évêque, Gérard Dionne.

Frères et Soeurs,

Cette lettre veut vous faire part d'un événement majeur pour l'Église d'Edmundston : la tenue d'un synode diocésain.

1 - Un peu d'histoire

Les synodes ou conciles ont toujours fait partie de la vie de l'Église. Même au temps des apôtres (Ac 15, 5-21), on voit les douze se réunir avec des « anciens » pour étudier un sujet de litige et arriver à une décision. Plusieurs diocèses ou régions ont tenu des synodes pour des raisons semblables, sans parler des grandes réunions de toute la chrétienté appelées Conciles Universels.

Depuis vingt ans, des synodes ont lieu à Rome tous les trois ans, pour approfondir un problème particulier de la vie de l'Église, comme l'enseignement de la catéchèse, l'évangélisation... Cet automne, un synode semblable étudiera le rôle des laïcs dans l'Église et le monde.

On vous a beaucoup parlé du Concile Vatican II, tenu à Rome de 1962 à 1965. Il s'agissait d'une rencontre de tous les Évêques de l'Église catholique, autour du Pape, sous la mouvance de l'Esprit, avec la coopération de plusieurs savants, et d'observateurs de différentes religions. Le but envisagé par ce Concile était de rajeunir le langage et le visage de l'Église, pour permettre aux chrétiens d'aujourd'hui de mieux comprendre le message de Salut apporté par Notre Seigneur et sans cesse proclamé en Église. Il ne s'agissait pas de changer les vérités, mais de les présenter dans un langage plus adapté au monde de ce temps, dans la prédication, la liturgie, les déclarations, et les documents officiels du Magistère. Nous vivons encore de cet événement qui s'est voulu pour le peuple chrétien comme une nouvelle Pentecôte, car « c'est d'en Haut que vient l'inspiration. »

« L'Église est d'abord une réalité du Ciel insérée dans le temps, elle est dessein de Dieu sur le monde. » (U. Von Balthasar)

« De même que la volonté de Dieu est une oeuvre, et cette oeuvre est appelée le monde, ainsi son dessein est le salut des hommes, et ce dessein s'appelle l'Église. » (Clément d'Alexandrie)

La constitution même de l'Église nous invite à tenir un synode. L'évêque, vous le savez, est responsable de toute la pastorale dans son diocèse. Il a pour l'aider dans le ministère, des prêtres et parfois des diacres. Mais ni l'évêque seul, ni les prêtres seuls, ni les deux ensemble ne peuvent suffisamment connaître la réalité du peuple de Dieu, ni satisfaire à ses besoins, même dans un milieu restreint comme le nôtre. C'est donc un geste normal que de solliciter la collaboration des intéressés dans une entreprise de salut qui les concerne tous.

C'est pourquoi, après avoir prié, consulté, et étudié; à la demande et avec l'appui du Conseil Presbytéral et des fidèles interrogés; assuré du support des communautés religieuses et des organismes catholiques oeuvrant dans notre milieu, je vous annonce la grande joie de la tenue prochaine d'un synode pour notre diocèse.

2- Qu'est-ce qu'un synode ?

Selon le Canon 460, « un synode diocésain est la réunion des délégués des prêtres et des autres fidèles de l'Église particulière qui apportent leur concours à l'évêque diocésain pour le bien de la communauté diocésaine tout entière. » En annexe, vous trouverez les autres données du Droit Canonique sur le synode diocésain.

Pour nos besoins particuliers, je voudrais en faire une consultation générale, une étude sérieuse de la situation complète de notre diocèse dans toutes les sphères de sa vie : de ce qui existe comme de ce qui devrait exister en vue du bien spirituel - et si nécessaire et possible - du bien matériel de notre peuple catholique. C'est pourquoi un comité d'organisation - qui pourra devenir le comité de fonctionnement - sera établi, pour mettre sur pied les rouages nécessaires à la bonne marche de notre projet ecclésial. Prêtres, religieux(ses), laïcs, organisations et services diocésains, tous seront invités à penser, prier et participer aux activités de notre synode.

3- Son but

En d'autres mots, le but de notre synode sera de réunir toutes les forces vives et apostoliques du diocèse pour repenser nos structures, notre apostolat, nos mouvements, le rôle de notre personnel permanent, étudier nos besoins, les défis à relever, la pastorale à adopter, les outils à se donner pour mieux réaliser le plan de salut de Dieu, dont l'Église est l'instrument privilégié pour chacun de nous. Visons à être « Toujours prêts à justifier notre espérance devant ceux qui nous en demandent compte. » (1 P 3, 15)

4- Dès maintenant

Comme préparation à notre « petit concile », ou synode diocésain, je vous demande donc de prier le Seigneur, tête de l'Église, de nous guider par son Esprit, comme il a guidé pasteurs et fidèles depuis la première Pentecôte. Qu'il nous rende réalistes, ouverts, capables d'écoute, charitables, désireux de connaître la vérité et la volonté de Dieu sur nous, pleins d'imagination pour le bien, courageux dans la démarche, audacieux s'il le faut, chercheurs d'unité, respectueux des autres, fondés sur la foi des Apôtres, fermes dans l'espérance, soudés dans la charité, et centrés sur la vérité de l'Évangile et l'enseignement officiel de l'Église. Rien ne doit nous détourner de l'amour de Dieu, rien ne doit nous faire peur, sauf l'imprudence et la division. Il pourra arriver des situations de tension. On aura l'impression de piétiner. On sera tenté de tout lâcher parce que l'entente semblera impossible. C'est le prix à payer pour goûter le fruit de la vérité. La première session du dernier grand Concile a connu des heures sombres; l'Espérance a tout sauvé. Soyons-en avertis. Quand tout semble perdu, quand nous nous sentons démunis, c'est alors que nous pouvons éprouver la force de l'Esprit. Les affrontements sont humains. Ils ne sont pas un désastre. 'La vérité sort souvent du choc des idées.'

5- Durée

Notre synode ne sera pas un événement de courte durée, que l'on célèbre comme une fête ou une réunion passagère. C'est une Église, un peuple en état de partage, d'échange, de prière, d'attente.

Le synode commencera avec la première prière adressée à Dieu pour son succès. Il se continuera dans les études faites pour connaître la situation de notre Église : ce que l'on peut admirer, ce que l'on regrette, ce que l'on désire, ce que l'on suggère - et ce que l'on décide de faire en se donnant les rouages nécessaires pour l'accomplir. Il sera terminé quand nous pourrons commencer à en vivre.

6- Points forts

Chaque question, chaque secteur d'étude sera confié à un comité qui aura le temps voulu pour arriver à des conclusions pratiques et applicables à notre milieu. Inutile de proposer un tas de choses idéales qui dépassent nos capacités.

Si notre synode a pour but général l'éclairage de la foi et le ravitaillement de la vie chrétienne, il aura comme souci particulier de veiller avec une attention spéciale à tout ce qui concerne le mariage et la famille.

Selon la priorité que je m'étais donnée en arrivant ici: le rôle des prêtres, les vocations ⁽¹⁾ et la famille, il est temps de porter toute notre attention sur ce qui est et demeure la base de la société et de l'Église : la famille, la vie des époux, la stabilité du mariage, la sainteté du foyer.

« Sachant que le mariage et la famille constituent l'un des biens les plus précieux de l'humanité, l'Église veut faire entendre sa voix et offrir son aide 1) à ceux qui, connaissant déjà la valeur du mariage et de la famille, cherchent à vivre fidèlement, 2) à ceux qui, plongés dans l'incertitude et l'anxiété, sont à la recherche de la

vérité, 3) et à ceux qui sont injustement empêchés de vivre librement leur projet familial. Apportant son soutien aux premiers, sa lumière aux deuxièmes et son secours aux autres, l'Église se met au service de tout homme soucieux du sort du mariage et de la famille. » (*Familiaris Consortio*, 1)

Beaucoup d'énergie sera mise à étudier la situation de la famille chez nous, les forces et les faiblesses qui s'en dégagent, les remèdes à apporter aux difficultés et l'encouragement à assurer aux valeurs essentielles à vivre. Non seulement il faudra prévoir ce que l'on fait pour bien préparer le mariage, mais comment aider les époux à demeurer unis et heureux par après.

7- Les divers groupes

Les prêtres aidés de fidèles étudieront leur ministère: est-il adapté, efficace? Ensemble, ils essaieront de trouver ce qui pourrait améliorer leur rendement, surtout devant la diminution du nombre d'ouvriers. La préparation aux sacrements, la prédication de la Parole, le partage des responsabilités seront partie importante de leur recherche.

Les religieux(ses) examineront leur insertion actuelle dans l'Église diocésaine, en vue de connaître mieux - comme individus et comme communautés - ce qui se fait, ce qui pourrait se faire. Selon leurs charismes, leurs effectifs et leurs moyens, il est possible que des orientations nouvelles surgissent pour le bien de notre population croyante et incroyante.

Les fidèles apprendront encore mieux leur rôle comme chrétiens dans le monde de ce temps. Avec l'aide d'organismes comme l'École de la foi, les mouvements de ressourcement spirituel : La Rencontre, Mouvement des Femmes Chrétiennes, groupes de prière, Catholic Women's League ou comme membres de Conseils de paroisses, d'organisations catholiques: Chevaliers de Colomb, Filles d'Isabelle, clubs sociaux d'inspiration chrétienne, foyers-écoles et autres, ils verront ce que leur appartenance au Christ leur permet de réaliser pour le salut du monde, la justice sociale, l'évangélisation, la solidité de la famille, l'éducation...

Les jeunes découvriront la valeur d'espérance qu'ils inspirent et qui est en eux. À travers les groupes organisés : A.C.L.E., Weekend Jeunesse, Activité Jeunesse, Diocesan Youth Committee, Scouts-Guides, Jeunes du Monde et autres, ils trouveront dans leur jeune énergie, l'enthousiasme pour bâtir un monde meilleur, plus attirant, influencé par le dynamisme de l'Évangile. « Les jeunes doivent devenir les premiers apôtres des jeunes, en contact direct avec eux, exerçant l'apostolat par eux-mêmes et entre eux, compte tenu du milieu familial où ils vivent. » (*Vat. II - Laïcs*)

Par l'Office des Communications Sociales, nous chercherons comment mieux passer le message du Salut aux fidèles - soit par la radio, la T.V., la presse écrite et s'il le faut, un journal diocésain.

Des comités s'intéresseront aux vocations spéciales dans l'Église, à la préparation au mariage, aux jeunes foyers, aux personnes âgées, aux familles divisées, aux problèmes de femmes et enfants battus, à la pornographie, prostitution, violence et exploitation, sexuelle ou autre. Ceux qui ont décroché de l'Église seront invités à repenser leur foi baptismale et le vide que leur absence cause à la communauté des croyants.

Les offices diocésains aideront à porter une attention particulière au domaine de l'éducation, à la catéchèse et la liturgie, comme l'aide au développement, aux missions ainsi qu'aux pauvres et aux étrangers parmi nous.

Une section anglaise sera prévue pour la région de Victoria-Sud, avec des effectifs pris sur place et une orientation basée sur les besoins particuliers à ce milieu. Nos relations oecuméniques seront au programme.

8- Résumé

Vous le voyez, la bouchée est grosse, notre diocèse est petit. Pour mettre en marche cet arsenal de comités, je retiendrai les services - au moins à temps partiel - d'un prêtre, qui fera partie du comité central d'organisation.

Maintenant que l'École de la foi commence à porter des fruits de promesse, je ne doute pas que nous pourrions compter sur les participants actuels et futurs pour le service de notre Église en recherche d'adaptation.

Convaincu que la prière obtient le souffle de l'Esprit sur nos efforts, je compte sur l'appui toujours fidèle des âmes priantes pour obtenir de Dieu lumière et guidage. Les personnes consacrées, surtout contemplatives, les malades et les personnes âgées, les blessés de la vie offriront à Dieu leurs prières et souffrances pour que « s'accomplisse en notre chair ce qui manque à la passion du Christ. » (*Col 1, 24*)

Il y aura sans doute des dépenses à prévoir. Je sais que nous pourrions bénéficier de la générosité discrète mais pressée de notre peuple quand il croit que l'on fait oeuvre de Dieu.

9- Espérance

Protégés, comme nous sommes, par la Vierge Immaculée, patronne du diocèse, j'attends de notre synode une Église plus centrée sur le Royaume de Dieu, plus fidèle à son Seigneur, plus vivante dans sa foi en Jésus. Nous espérons devenir un peuple plus croyant, désireux du bien, prêt à témoigner de son espérance; peuple de frères et de soeurs qui s'aiment plus et mieux. Le Concile Vatican II disait : « Dans le Christ, nous sommes tous appelés à faire partie de l'Église, et c'est en elle que nous acquérons la sainteté par la grâce de Dieu. Le Christ élevé au-dessus de la terre a attiré à lui tous les hommes. Ressuscité d'entre les morts, il a envoyé sur ses disciples son Esprit qui donne la vie; par cet Esprit, le Christ a établi son Corps qui est l'Église, comme le sacrement universel du salut. C'est en elle, l'Église, que la foi nous enseigne le sens de notre vie terrestre et que nous faisons notre salut. En attendant les cieux nouveaux et la terre nouvelle, l'Église en pèlerinage porte la figure de ce monde qui passe, dans ses sacrements et ses institutions qui appartiennent à notre époque. » (Vat. II - Église)

En attendant de vivre avec vous cette expérience d'Église qu'est un synode, je veux vous inviter à le considérer ouvert à vos prières et à vos désirs de collaboration, à partir d'aujourd'hui, où l'Église célèbre la fête du grand Saint Joseph, dont la dévotion remonte à la découverte même de notre région.

Frères et Soeurs,

« Tressaillez d'allégresse, même s'il faut que pour un peu de temps vous soyez affligés par diverses épreuves... afin que la valeur de votre foi provoque louange, gloire et honneur lors du retour de Jésus-Christ, Lui que vous aimez sans l'avoir vu, en qui vous croyez sans le voir encore. » (1 P 1, 8-9)

Je veux pour ma part demeurer fidèle à ma devise d'être « votre frère » dans le désir et la réalité quotidienne.

+ Gérard Dionne
Evêque d'Edmundston

le 19 mars 1987
Fête de Saint-Joseph

(1) Voir *Lettre sur les Vocations - novembre 1985*

ANNEXE - Le Synode diocésain (selon le Droit Canonique)

Can. 460

Le synode diocésain est la réunion des délégués des prêtres et des autres fidèles de l'Église particulière qui apportent leur concours à l'évêque diocésain pour le bien de la communauté diocésaine tout entière selon les canons suivants.

Can. 461

Le synode diocésain sera célébré dans chaque Église particulière lorsque, au jugement de l'évêque diocésain et après que celui-ci ait entendu le conseil presbytéral, les circonstances le suggéreront.

Can. 462.1

Seul l'Évêque diocésain convoque le synode diocésain.

Can. 462.2

L'Évêque diocésain préside le synode diocésain; il peut cependant, pour chacune des sessions du synode, déléguer le Vicaire général ou un Vicaire épiscopal pour remplir cet office.

Can. 463.1

Doivent être convoqués au synode diocésain comme membres du synode et sont tenus par l'obligation d'y participer:

- a) les Vicaires généraux et les Vicaires épiscopaux, ainsi que le Vicaire judiciaire;
- b) les membres du conseil presbytéral;
- c) des fidèles laïcs même membres d'instituts de vie consacrée, à élire par le conseil pastoral, de la manière et en nombre à déterminer par l'Évêque diocésain, ou bien, là où ce conseil n'existe pas, selon les dispositions établies par l'Évêque diocésain;
- d) les vicaires forains; ou présidents de zones;
- e) au moins un prêtre de chaque zone à élire par tous ceux qui y ont charge d'âmes; un autre prêtre, qui le remplacera en cas d'empêchement, devra aussi être élu;
- f) des Supérieurs des instituts religieux et des sociétés de vie apostolique qui ont une maison dans le diocèse, à élire en nombre et de la manière fixée par l'Évêque diocésain.

Can. 463.2

Peuvent aussi être appelés au synode diocésain par l'Évêque diocésain comme membres du synode, d'autres personnes, clercs, membres d'instituts de vie consacrée ou laïcs.

Can. 463.3

S'il le juge opportun, l'Évêque diocésain peut inviter au synode diocésain comme observateurs des ministres ou des membres d'Églises ou de communautés ecclésiales qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique.

Can. 464

Si un membre du synode est retenu par un empêchement légitime, il ne peut envoyer un procureur qui y assisterait en son nom, mais il fera connaître cet empêchement à l'Évêque diocésain.

Can. 465

Toutes les questions proposées seront soumises à la libre discussion des membres dans les sessions du synode.

Can. 466

Dans le synode diocésain l'Évêque diocésain est l'unique législateur, les autres membres du synode ne possédant que voix consultative; lui-même signe seul les déclarations et les décrets du synode qui ne peuvent être publiés que par son autorité.

Can. 467

L'Évêque diocésain communiquera le texte des déclarations et des décrets du synode au Métropolitain ainsi qu'à la Conférence des Évêques.

Can. 468.1

Il revient au jugement prudent de l'Évêque diocésain de suspendre ou de dissoudre le synode diocésain.

Can. 468.2

Le siège épiscopal devenant vacant ou empêché, le synode diocésain est suspendu de plein droit jusqu'à ce que l'Évêque diocésain, successeur au siège, ait décidé qu'il soit poursuivi, ou déclaré qu'il soit clos.

Prière pour le Synode diocésain

Seigneur, tu as fondé ton Église sur les Apôtres et tu continues de la guider par ton Esprit-Saint. Dirige nos activités pendant le Synode que nous voulons célébrer en ton nom pour mieux te servir et te faire aimer par ceux qui veulent être fidèles à ton enseignement.

Amen.
